



Organisation internationale pour les migrations (OIM)

RÉSUMÉ DU RAPPORT ANNUEL 2019

1. La croissance de l'OIM s'est poursuivie en 2019. Le total combiné des produits de l'Organisation – comprenant les contributions assignées, les contributions volontaires et les autres revenus – a augmenté de 17,4 % par rapport à 2018 pour se situer à 2,13 milliards de dollars É.-U.. Dans le même temps, les effectifs se sont accrus de 17 %, pour passer à 14 811 personnes à la fin de l'année, et plus de 3 500 projets ont été mis en œuvre. C'est pourquoi l'Organisation a lancé un certain nombre de processus institutionnels visant à faire en sorte qu'elle soit armée pour s'acquitter de sa mission pendant les dix prochaines années.

2. La Vision stratégique de l'OIM, qui couvre la période 2019- 2023, est l'expression de la façon dont, selon le Directeur général, l'OIM doit se développer en tant qu'organisation pour faire face à des responsabilités nouvelles et émergentes. Elle énonce ce qui est important dans l'action de l'OIM, présente les questions sur lesquelles l'Organisation prévoit de développer ses activités, et énumère les domaines appelant un renforcement institutionnel. Au terme d'une consultation interne menée pendant la première partie de 2019, le texte a été communiqué aux États Membres pour réflexion et pour qu'ils y apportent leurs contributions. Le document final a été présenté au Conseil de l'OIM en novembre, en même temps qu'une série de mesures proposées.

3. En parallèle, la Directrice générale adjointe s'est attelée à l'élaboration du Cadre de gouvernance interne, qui doit renforcer et moderniser des processus internes afin de pouvoir répondre aux besoins d'une organisation connaissant une croissance rapide. Au cours de l'année, l'Organisation a lancé la première phase de la réforme, comprenant des investissements dans la modernisation informatique, une stratégie d'amélioration des contrôles financiers, ainsi que des plans de réorganisation du mode de fonctionnement et la mise en place du système de planification des ressources d'entreprise de nouvelle génération. En outre, l'OIM a renforcé son système interne d'administration de la justice en créant de nouveaux postes de juriste, en augmentant le budget destiné aux enquêtes et en mettant en place un nouveau système de gestion des dossiers.

4. Le développement institutionnel ne se fait pas au détriment de l'efficacité opérationnelle de l'OIM mais, bien plutôt, doit la renforcer. En 2019, l'Organisation a été active dans tous les domaines de la gestion des migrations et des interventions en réponse à une crise, et a mis sa solide expérience à profit pour fournir un large éventail de services aux migrants et une aide humanitaire dans le monde entier, apporter aux États Membres un appui à l'élaboration de politiques, et continuer d'ancrer la migration dans le système des Nations Unies, sous l'angle de la coordination et de la participation institutionnelles, en veillant à ce que les priorités clés des Nations Unies, telles que le climat et le développement, soient pleinement prises en considération dans toutes les activités de l'OIM. Le présent résumé offre un aperçu du Rapport annuel 2019 et des principaux faits nouveaux survenus cette année-là. Des précisions sur les initiatives de l'OIM et les projets mis en œuvre à l'échelle nationale, régionale et mondiale sont données dans la version intégrale du Rapport (document C/111/5).

Services aux migrants

5. Le soutien de l'OIM aux migrants revêt diverses formes, allant de la fourniture de services spécifiques, tels que les évaluations sanitaires, aux mesures d'aide générales à l'inclusion.

6. En 2019, l'OIM a offert assistance et protection à 7 900 victimes de la traite d'êtres humains et à plus de 136 000 migrants vulnérables à la violence, à l'exploitation et aux mauvais traitements. Ces services ont revêtu la forme de réinstallations, d'un soutien médical et psychosocial et de sessions de médiation et d'orientation linguistiques et culturelles. Au Bangladesh, l'OIM a offert protection et assistance dans 3 568 cas nécessitant une protection. Elle a, en outre, proposé à plus de 111 000 femmes et filles des activités de soutien psychosocial et a organisé des sessions sur les risques de violence sexiste qui ont bénéficié à 46 620 personnes.

7. Un quart des bureaux de l'OIM dans le monde ont activement promu la santé des migrants en 2019 et se sont efforcés de garantir à tous les migrants, sans discrimination, un accès à des services de santé soucieux de leurs besoins. Dans de nombreux pays, elle a développé les capacités de fournisseurs de services sanitaires et d'agents frontaliers dans le domaine de la santé dans le contexte migratoire et de la surveillance sanitaire aux frontières. En Éthiopie, elle a consolidé les capacités de lutte contre les maladies transfrontalières transmissibles, tandis qu'en Guinée-Bissau, elle a centré ses activités sur la surveillance sanitaire transfrontalière et le Règlement sanitaire international (2005) aux points d'entrée. À Madagascar, elle a mis en place des points de dépistage sanitaire pour lutter contre les épidémies.

8. En outre, 86 bureaux de pays ont fourni des services sanitaires directs à des migrants et à des communautés locales, dans des situations de crise et autres. Parmi les activités menées dans ce domaine, il convient de citer les services d'ambulance à Cox's Bazar, les services de conseil et de dépistage volontaires du VIH en Jordanie, les activités de dépistage de la tuberculose et de sensibilisation en la matière au Liban, ou encore les services sanitaires directs et les évaluations sanitaires à Trinité-et-Tobago, en particulier à l'intention des victimes de la traite. L'OIM a également contribué à la coordination transfrontalière et aux mesures de préparation et d'intervention en Afrique de l'Est lors de la flambée d'Ebola en République démocratique du Congo.

9. Dans le cadre des activités sanitaires avant le départ de l'Organisation, près de 100 bureaux ont effectué ou facilité 426 988 évaluations sanitaires dans le contexte migratoire visant des migrants et des réfugiés et vacciné 140 000 personnes contre plus de 15 maladies. En outre, 71 bureaux ont soumis 144 811 bénéficiaires d'autres domaines programmatiques de l'OIM, tels que l'aide au retour volontaire et à la réintégration et la lutte contre la traite, à un examen préalable à l'embarquement.

10. L'Organisation a aidé plus de 30 États à assurer la réinstallation, l'admission pour motifs humanitaires et la réimplantation de 107 347 réfugiés et autres personnes vulnérables, menant des opérations d'envergure depuis l'Afghanistan, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Iraq, la Jordanie, le Kenya, le Liban, la Turquie, l'Ouganda, l'Ukraine et la République-Unie de Tanzanie. Les trois principaux pays de réinstallation étaient les États-Unis d'Amérique, le Canada et l'Australie.

11. L'OIM a facilité le rapatriement de 21 854 réfugiés vers leur pays d'origine et prêté assistance à 13 186 personnes en situation de vulnérabilité en assurant leur transport aérien international. Des vols charters humanitaires ont été organisés, essentiellement pour des migrants retournant volontairement dans leur pays d'origine (par exemple, le Nigéria, le Niger, le Mali, le Soudan) au départ de la Libye, mais aussi des migrants retournant volontairement en Éthiopie au départ du Yémen. Par ailleurs, 317 migrants en détresse ayant cruellement besoin d'une aide ont bénéficié d'une assistance humanitaire et ont été transportés vers un endroit sûr sous les auspices de l'OIM.

12. L'OIM contribue au traitement des demandes de visa et d'immigration, offrant aux États une alternative sans but lucratif aux entités du secteur privé. Elle a facilité les demandes de visa de 432 077 bénéficiaires et a fourni une aide au traitement de demandes de visa aux fins de regroupement familial à 102 353 personnes. Un soutien a été apporté à 23 428 personnes pour des demandes de visa humanitaire.

13. En Amérique du Sud, l'Organisation a préconisé des solutions facilitées et accessibles fondées sur un visa, et a appuyé la conception et la mise en place de dispositifs d'enregistrement et de délivrance de permis de travail provisoires pour les migrants vénézuéliens. Cette solution a d'abord été mise en œuvre à Trinité-et-Tobago, avant d'être déployée en Équateur pour faciliter l'enregistrement de 200 000 migrants vénézuéliens.

14. En 2019, 63 634 migrants ont bénéficié d'une aide au retour au départ de 136 pays d'accueil (de destination ou de transit) et à destination de 163 pays d'origine. Pour la première fois, la plupart des retours volontaires assurés par l'OIM n'avaient pas pour point de départ l'Espace économique européen et la Suisse. L'Afrique centrale et de l'Ouest est restée la principale région d'origine. Les migrants en situation de vulnérabilité ont continué de représenter une part importante du nombre total de migrants ayant bénéficié d'une aide au retour. Pour ce qui est de la réintégration, 126 442 services y afférents ont été fournis à des migrants de retour, essentiellement après l'arrivée. Ces services, sous la forme de conseils ou d'une assistance économique, sociale et psychosociale, ont été fournis aux niveaux individuel, collectif et communautaire.

15. Afin de faciliter l'apprentissage et d'améliorer ses interventions, l'OIM a lancé le *Manuel de la réintégration* et un programme de formation connexe. Ces outils donnent des indications pratiques sur la façon de concevoir, de mettre en œuvre et de suivre l'aide à la réintégration. Elle a aussi lancé la *Plateforme sur le retour et la réintégration*, un outil mondial de diffusion des connaissances et des bonnes pratiques dans le domaine du retour et de la réintégration des migrants.

16. En ce qui concerne l'inclusion des migrants, un certain nombre de bureaux ont fourni un appui direct aux migrants, y compris sous la forme d'une aide à la création de microentreprises ou de services d'assistance juridique. En Grèce, afin de promouvoir l'inclusion sociale, économique et culturelle, l'OIM a notamment fourni aux migrants des allocations-logement, des conseils juridiques et une aide pour obtenir des documents administratifs, un soutien dans la recherche d'emploi et un accès à des activités culturelles à l'intérieur et à proximité des camps avec la participation des communautés locales. À l'échelle mondiale, l'OIM a mis en œuvre plus de 37 projets de formation de migrants, dont ont bénéficié des migrants originaires de plus de 90 pays.

17. Tout au long de la période considérée, l'OIM a veillé à conserver une forte visibilité, pour que ses messages s'adressent aux migrants du monde entier et afin de les représenter tous. L'exposition en réalité virtuelle – Holding On – a été présentée huit fois dans cinq pays, notamment lors du Forum économique mondial 2019 à Davos (Suisse), lors du Sommet Design for Humanity tenu à New York, et pendant la Semaine des réfugiés, à Londres. En outre, l'Organisation a exploité le potentiel qu'offre la narration pour diffuser des messages, notamment dans le cadre de sa campagne pair à pair « Migrants as Messengers », menée pendant un an. À cette occasion, 560 vidéos ont été faites par des migrants interviewant des migrants de retour en Guinée, au Nigéria et au Sénégal.

Réponses aux crises

18. Les réponses aux crises sont restées l'un des domaines d'intervention les plus importants de l'Organisation. En 2019, les programmes de crise ont bénéficié à plus de 28 millions de personnes ayant besoin d'aide dans plus de 75 pays, y compris dans les situations d'urgence de niveau 3 au Bangladesh, au Nigéria, en République arabe syrienne et au Yémen. L'Organisation a continué de participer intensivement à la coordination interinstitutions de l'aide humanitaire, jouant un rôle de chef de file dans certains domaines d'intervention dans des pays tels que la Colombie, le Soudan du Sud et la Turquie.

19. Le Mécanisme de financement des situations d'urgence migratoires a été sollicité à huit reprises en 2019. Il a été utilisé pour pouvoir répondre aux besoins humanitaires liés à la flambée d'Ebola, en particulier en République démocratique du Congo et au Burundi ; aux cyclones Idai et

Kenneth au Malawi, au Mozambique et au Zimbabwe ; et à l'ouragan Dorian aux Bahamas, où l'OIM a mis en place de nouvelles opérations en matière d'abris et d'articles non alimentaires. Plus de 70 % de l'aide de l'OIM sous la forme d'abris et d'articles non alimentaires était destinée à des populations cibles, touchées par les crises sévissant au Bangladesh, en Éthiopie, au Mozambique, au Nigéria, au Soudan du Sud et en République arabe syrienne.

20. L'Organisation a mené des activités de coordination et de gestion des camps dans 33 pays. Elle a exercé des fonctions de coordination dans 17 interventions en réponse à une crise. À la fin de l'année, ses activités dans le domaine de la coordination et de la gestion des camps ont bénéficié à près de 2,4 millions de personnes dans plus de 1 295 camps et lieux assimilables à des camps dans 28 pays. Outre les nouvelles interventions dans des pays tels que les Bahamas, l'Éthiopie, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe, l'OIM a fortement intensifié ses opérations en Éthiopie, au Nigéria et en République arabe syrienne.

21. Les programmes mis en œuvre par l'OIM dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ont touché un nombre record de personnes en 2019 : 6,7 millions de bénéficiaires dans 27 pays. Grâce à ces interventions, 2,8 millions de personnes ont reçu de l'eau potable, 937 000 ont eu accès à des latrines sûres, 1,5 million ont bénéficié d'autres activités en matière d'assainissement, et 2,3 millions ont été visées par des activités de promotion d'une hygiène sûre.

22. Des interventions en espèces ont été menées dans 28 pays, notamment en Afghanistan, en République centrafricaine, au Tchad, en Éthiopie, en Iraq, en Serbie et en Turquie, qui ont bénéficié à plus de 900 000 personnes, soit 26 % de plus qu'en 2018. Conformément aux engagements pris au titre du Grand compromis et à sa Stratégie relative aux interventions humanitaires fondées sur le versement d'espèces (2019-2021), l'OIM a constitué au Siège une équipe chargée de renforcer les capacités institutionnelles permettant d'utiliser les interventions en espèces comme un mode de fourniture de l'aide humanitaire.

23. L'OIM a continué d'aider des personnes déplacées et des communautés touchées à atténuer les effets nuisibles des déplacements. Elle a, entre autres, aidé quelque 420 000 personnes déplacées à s'intégrer localement, 273 000 à se réintégrer dans leur lieu d'origine, et près de 70 000 à se réimplanter/réinstaller ailleurs. Dans l'ensemble, les activités dans ce domaine ont touché plus de 1 100 communautés, mettant en pratique le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

24. L'OIM est résolue à mener une action humanitaire fondée sur des principes. Témoinnant de sa détermination à renforcer l'apprentissage institutionnel dans le domaine de l'action humanitaire, en 2019, l'OIM est devenue membre de l'ALNAP, un réseau mondial réunissant des organisations non gouvernementales, des organismes des Nations Unies, des membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et d'autres acteurs résolus à apprendre à améliorer la réponse aux crises humanitaires.

25. Afin de concrétiser l'attachement de l'OIM à une approche de l'aide humanitaire inclusive et centrée sur les personnes, 39 bureaux ont intégré la responsabilité à l'égard des populations touchées dans leurs stratégies nationales et leurs programmes humanitaires, y compris dans cinq des six interventions menées en réponse à une crise de niveau 3, à savoir au Bangladesh, au Mozambique, au Nigéria, en République arabe syrienne et au Yémen. De la sorte, la communication avec les bénéficiaires d'un bout à l'autre du cycle de l'élaboration de programmes a été améliorée, en particulier au stade de la mise en œuvre des projets. Par exemple, lors de l'intervention menée en réponse au typhon Mangkhut aux Philippines, les populations touchées ont orienté le processus de sélection des sites pour les abris transitoires et les autres solutions en matière d'abri lorsqu'il n'existait plus de sites sûrs.

26. L'Organisation est restée à la tête des efforts mondiaux visant à faire avancer les initiatives interorganisations en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles (PSEA) et a continué de contribuer à l'institutionnalisation et au renforcement de la direction et de la coordination interorganisations dans ce domaine. Par exemple, elle a mis en œuvre une formation mondiale à l'intention des coordonnateurs PSEA sur place à plein temps, engagés sous contrat auprès de divers organismes et relevant des coordonnateurs résidents/de l'action humanitaire dans dix interventions¹. En 2019, 6 409 membres du personnel de l'OIM du monde entier ont bénéficié d'une formation en présentiel à la PSEA.

27. L'OIM a apporté une contribution essentielle à la rédaction des directives du Comité permanent interorganisations sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire, qui ont été lancées en novembre 2019. Elle s'est engagée à appliquer ces directives dans le cadre de ses interventions, et plusieurs centaines de membres du personnel de différents bureaux ont bénéficié de formations en ligne ou en présentiel sur cette question.

Appui aux États Membres

28. L'OIM offre aux États, à leur demande, un soutien stratégique revêtant diverses formes, telles que des orientations sur mesure et une aide à des fins d'élaboration de cadres relatifs à la migration de main-d'œuvre, ou un appui à la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Pour ce faire, elle a investi dans la gestion, le partage et l'échange de ses propres connaissances internes.

29. À cet égard, la création du Pôle stratégique a été un fait nouveau institutionnel important en 2019. Cette unité a été instituée au sein du Bureau du Directeur général en réponse aux demandes de plus en plus pressantes adressées par les États Membres à l'OIM pour qu'elle renforce ses capacités en matière d'élaboration de politiques et de coordination dans l'ensemble de l'Organisation. Le Pôle stratégique regroupe fondamentalement deux piliers de travail distincts mais interdépendants : la gestion des connaissances et la facilitation de la collaboration interorganisations. En 2019, le Pôle stratégique a considérablement progressé dans la création du répertoire des politiques de l'OIM relatives à la migration – un outil de partage et d'apprentissage destiné au personnel de l'Organisation – et a créé un programme d'échange de personnel devant permettre de contribuer au développement des approches politiques de l'OIM sur la base de son expérience du terrain. Le premier échange de ce type a porté sur la mobilisation du secteur privé concernant l'intégrité de la chaîne d'approvisionnement en main-d'œuvre et la protection des travailleurs migrants.

30. L'Organisation a investi dans le partage des connaissances sur l'inclusion des migrants, en continuant de développer l'Initiative mondiale conjointe sur la diversité, l'inclusion et la cohésion sociale, une plateforme permettant aux bureaux de l'OIM d'apprendre, de partager et d'élaborer des stratégies et des initiatives innovantes pour aider les États Membres à promouvoir l'inclusion des migrants et la cohésion sociale, tout en fournissant un soutien stratégique. Par exemple, elle a contribué à la modernisation du processus de délivrance des titres de séjour de Cabo Verde, et a aidé des migrants à accéder au marché du travail uruguayen. Elle a aussi noué des partenariats étroits avec des instituts de recherche, tels que l'Institut africain des transferts de fonds de l'Union africaine, afin de renforcer la recherche et les connaissances dans ce domaine fondamental.

31. L'approche de la migration associant l'ensemble des pouvoirs publics suivie par l'OIM s'étend aux efforts déployés par les gouvernements pour mettre en œuvre les éléments du Programme de développement durable à l'horizon 2030 relatifs à la migration, en intégrant la migration dans les plans de développement. Pendant la période considérée, 126 bureaux ont aidé des gouvernements à mettre

¹ Bangladesh, République démocratique du Congo, Iraq, Mali, Mozambique, Nigéria, Somalie, Soudan du Sud, région Turquie-Nord-Ouest de la République arabe syrienne, et intervention concernant l'ensemble de la Syrie.

en œuvre le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. En 2019, l'OIM a lancé sa Stratégie institutionnelle en matière de migration et de développement durable, qui présente la vision de l'Organisation et ses domaines d'action prioritaires en vue de mettre la migration à profit pour réaliser les objectifs de développement durable. Une série de modules de formation internes ont été élaborés afin que le personnel connaisse les cadres clés.

32. Un important domaine d'activité de l'OIM concerne le renforcement des capacités des États en matière de gestion des frontières, qui consiste notamment à dispenser des formations sur l'inspection des documents de voyage et à assurer le partage d'informations et la coopération interinstitutions et transfrontalières. Plus de 18 000 agents frontaliers et autres agents de l'immigration ont bénéficié de formations facilitées ou dispensées directement par l'OIM à l'échelle mondiale, notamment sur la gestion des frontières en temps de crise. Plus de 50 bureaux se sont préoccupés des vulnérabilités particulières des migrants dans le cadre de leurs activités de gestion des frontières, et presque tous ont déclaré intégrer des questions de sexospécificité dans leurs activités d'appui à la gestion des frontières et de l'identité. En République démocratique populaire lao, par exemple, l'OIM a aidé des fonctionnaires chargés du contrôle aux frontières à élaborer et à adopter une approche de la gestion des frontières soucieuse des sexospécificités.

33. En ce qui concerne la multithématique migration, environnement et changement climatique, l'OIM a promu des concertations à l'échelle nationale et apporté son concours aux États par un renforcement des capacités et en influant sur des processus décisionnels clés. À l'échelle régionale, par exemple, elle a collaboré avec des partenaires, y compris d'autres organismes des Nations Unies, au lancement d'un projet multinational visant à renforcer la protection et les capacités d'action des migrants et des communautés touchés par le changement climatique et les catastrophes dans la région du Pacifique. À l'échelle mondiale, elle a, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Sommet Action climat 2019, coorganisé avec les Gouvernements des Fidji et du Portugal une réunion ministérielle de haut niveau sur la migration et le changement climatique, qui était plus particulièrement axée sur les petits États insulaires en développement.

34. L'OIM a mené avec les États Membres diverses formes de concertations sur les politiques à suivre, y compris dans le cadre du Dialogue international sur la migration, la principale enceinte multipartite de l'OIM de dialogue sur les politiques migratoires et d'analyse de la gouvernance des migrations. Les deux sessions tenues en 2019 – respectivement à New York et à Genève – étaient consacrées à la participation des jeunes et à leur autonomisation en tant que partenaires clés dans le domaine de la migration, comme le prévoit la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse, et ont réuni des participants de divers secteurs, dont des gouvernements, des organisations non gouvernementales, les milieux universitaires, le secteur privé et, surtout, des jeunes migrants.

35. Par ailleurs, l'OIM a apporté au Gouvernement de l'Équateur, qui assurait la présidence 2019 du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), un appui pour préparer le douzième sommet du Forum, tenu à Quito au début de 2020. En sa qualité de codirigeant du Mécanisme des maires, l'OIM a coorganisé le sixième Forum des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement, qui a réuni plus de 80 maires et fonctionnaires de 56 villes et régions pour participer au FMMD pour la première fois en tant que parties prenantes officielles.

36. Enfin, l'OIM a produit des données et des éléments factuels, qui ont permis aux États Membres d'élargir leur connaissance du phénomène migratoire. Lancé en novembre 2019, le Rapport *État de la migration dans le monde 2020*, la publication phare de l'Organisation, est l'un des 194 ouvrages publiés pendant l'année. En 2019, des mesures ont été prises pour élaborer, sous l'égide du Pôle stratégique, une stratégie en matière de données sur la migration visant à renforcer la qualité et la cohérence tout au long du cycle de vie des données de l'OIM sur la migration.

37. L'OIM a publié divers outils et documents de portée mondiale visant à améliorer les capacités des États Membres en matière de données sur la migration. Il s'agit, par exemple, d'un rapport présentant de bonnes pratiques de développement des capacités en matière de données sur la migration et d'un guide régional sur l'harmonisation des données migratoires dans les pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. L'OIM a aussi poursuivi ses activités de coordination en Afrique du Nord et de l'Ouest dans le but de cartographier et d'améliorer les capacités nationales de collecte, d'analyse et d'utilisation de données sur la migration aux fins d'élaboration de politiques.

38. L'Organisation a réalisé une évaluation complète de son système central de gestion des dossiers des bénéficiaires de services de protection ou d'assistance – appelé MiMOSA – afin de l'adapter aux besoins nouveaux. En 2019, la portée de la base de données s'est élargie pour inclure des informations sur plus de 50 000 victimes de la traite, plus de 20 000 migrants vulnérables, plus de 500 000 dossiers de retour volontaire assisté (comprenant plus de 100 000 activités de réintégration) et plus de 21 000 enquêtes de données longitudinales sur les résultats en matière de réintégration. L'OIM participe à diverses initiatives pour que ces données soient utilisées dans la base d'éléments factuels mondiale, y compris la plateforme commune de données relatives à la lutte contre la traite, qui comptait près de 6 000 utilisateurs uniques par mois à la fin de l'année, afin d'aider les parties prenantes à garantir le respect des droits de l'homme dans le contexte de migrations bien gérées.

39. Le [Portail sur les données migratoires](#) a enregistré plus de 1,2 million de consultations en 2019 et atteint une moyenne de 68 000 utilisateurs actifs par mois en novembre. Ce portail est la source d'une grande partie des informations figurant sur la [page Web des Nations Unies sur les migrations](#). En outre, dans le cadre de l'initiative Big Data for Migration Alliance, l'OIM a contribué à l'élaboration d'un registre sur l'innovation en matière de données dans le domaine de la migration et de la mobilité humaine, qui sera intégré dans le Portail.

40. Entre janvier et décembre, la Matrice de suivi des déplacements a recueilli, analysé et diffusé des données sur la mobilité des populations dans 78 pays et a suivi les déplacements de plus de 24,9 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, de 16,5 millions de personnes de retour chez elles après avoir été déplacées à l'intérieur de leur pays, et de 4,6 millions de migrants de retour de l'étranger. L'Organisation a également joué un rôle essentiel dans l'élaboration des Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux personnes déplacées. Elle a poursuivi sa collaboration avec la plateforme d'échange de données humanitaires (Humanitarian Data Exchange platform), gérée par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, afin d'accroître l'interopérabilité et la disponibilité des données de la Matrice.

41. En Afghanistan, au Bangladesh, en Iraq et au Pakistan, le personnel de la Matrice de suivi des déplacements a, au titre d'un programme régional, étroitement collaboré avec des partenaires gouvernementaux, humanitaires et de développement pour mieux comprendre la dynamique des déplacements et des migrations, afin de renforcer la formulation de politiques et de programmes connexes. Dans le cadre des activités de préparation en cas d'Ebola, l'équipe de la Matrice au Soudan du Sud a géré des points de surveillance des flux aux frontières avec la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et l'Ouganda.

Rôle de l'OIM dans le système des Nations Unies

42. La participation de l'OIM au sein du système des Nations Unies continue de se développer, stimulée par l'attention accrue portée à la migration dans le système, ainsi que par l'adoption, en décembre 2018, du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. L'OIM s'est engagée à apporter son soutien aux États qui en font la demande pour mettre en œuvre le Pacte mondial, ce que plus de 120 bureaux ont déclaré avoir fait en 2019.

43. En janvier, le Secrétariat du Réseau des Nations Unies sur les migrations a été établi au Siège de l'OIM, afin d'apporter aux États un soutien efficace, rapide et coordonné à l'échelle du système dans la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Pacte mondial. Le Réseau comprend 38 entités du système des Nations Unies, et l'OIM en assure la coordination et le secrétariat. L'année 2019 a été marquée non seulement par la tenue de plusieurs réunions des hauts responsables du Comité exécutif du Réseau, mais aussi par la mise en place du Fonds d'amorçage pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et de l'Unité de gestion du Fonds. Pour sa première année d'activité, le Fonds visait un montant de 25 millions de dollars É.-U..

44. Depuis l'adoption du Pacte mondial et la création du Réseau des Nations Unies sur les migrations, près de 50 réseaux nationaux ou régionaux ou mécanismes analogues de coordination de la migration ont été mis en place. Plus généralement, 18 bureaux de pays ont déclaré avoir signé un nouveau cadre de coopération des Nations Unies, afin que la migration, la mobilité ou les déplacements soient pris en compte dans l'analyse de pays et la planification nationale. En 2019, 129 bureaux de l'OIM participaient à une équipe de pays des Nations Unies, tandis que 91 étaient membres de l'équipe de gestion des opérations, et 66 de l'équipe de pays pour l'action humanitaire. Cinquante-trois bureaux ont déclaré avoir un groupe de travail interinstitutions sur la migration.

45. Parmi d'autres exemples de coopération avec des organisations des Nations Unies, il convient de citer l'élaboration, en coordination avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, du Plan d'aide 2020 aux réfugiés et aux migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela, lancé en novembre 2019. En avril, le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies, le Directeur général de l'OIM et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ont effectué une visite conjointe au Bangladesh. Ensemble, ils ont lancé un appel de fonds pour répondre aux besoins des réfugiés rohingya.

46. L'OIM a continué de participer aux délibérations du Comité permanent interorganisations, dont elle est un membre à part entière. Par ailleurs, elle a apporté davantage de contributions au Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

Collaboration de l'OIM avec ses partenaires

47. L'OIM collabore avec des acteurs de la société civile sur toutes sortes de questions de migration à l'échelle nationale, régionale et mondiale. En Colombie, par exemple, l'OIM a collaboré étroitement avec la société civile pour aider les migrants et les personnes de retour de la République bolivarienne du Venezuela ; au Soudan du Sud, elle s'est concertée avec diverses organisations non gouvernementales nationales et internationales concernant la préparation en cas d'Ebola ; et au Bélarus, elle a créé une plateforme permettant aux organisations de la société civile et aux interlocuteurs gouvernementaux de discuter des changements législatifs nécessaires pour lutter contre la traite d'êtres humains. Au Ghana, l'OIM a renforcé les capacités de 30 organisations de la société civile aux fins de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

48. L'OIM prône une approche globale de la mobilisation de la diaspora et des communautés transnationales. En Éthiopie, par exemple, elle a facilité des programmes de formation à l'entrepreneuriat et de mentorat à l'intention de communautés de diaspora afin de renforcer leurs

contributions au développement du secteur privé dans leur pays d'origine et en Éthiopie. En Zambie, l'OIM a appuyé la mise en place d'une structure de coordination de la diaspora relevant du Ministère des affaires étrangères, afin de renforcer la coordination et la collaboration régulière avec la diaspora zambienne. En Azerbaïdjan, en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau et au Lesotho, elle a aidé le Gouvernement à améliorer la communication avec sa diaspora en organisant des forums et d'autres rencontres.

49. L'Organisation a continué de resserrer ses relations avec le secteur privé. À Bahreïn, par exemple, l'OIM s'est associée à une entreprise multinationale pour élaborer une boîte à outils à des fins de recrutement plus sûr, fondée sur la technologie de chaîne de blocs, qui vise à promouvoir des pratiques de recrutement éthiques. Au Pérou et en Colombie, elle a noué un partenariat avec une fondation privée pour offrir des formations professionnelles et des certifications à plus de 400 jeunes vénézuéliens, afin d'améliorer leur employabilité et leurs compétences entrepreneuriales.

Efficacité organisationnelle

50. L'Organisation a enregistré des progrès sous l'angle de l'égalité hommes-femmes. À la fin de 2019, les femmes représentaient 47 % du personnel de la catégorie des administrateurs recruté sur le plan international et 47 % de l'ensemble du personnel recruté sur le plan national. Aux postes de direction (grades P-4 et supérieurs), les femmes représentaient toujours 40 % des effectifs, ce qui reste au-dessous de la cible de 45 % fixée pour 2023.

51. Pendant la période considérée, 166 nationalités étaient représentées dans l'effectif mondial de l'Organisation. Ce chiffre comprend 136 nationalités parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, et 89 nationalités aux postes de direction (grades P-4 et supérieurs). Le personnel de l'OIM originaire de pays du Sud (pays non membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques) constituait 79 % de l'effectif total de l'Organisation, soit une hausse de 1 % par rapport à 2018. En outre, 74 % des États Membres étaient représentés parmi le personnel international de la catégorie des administrateurs, soit une légère hausse par rapport à l'année précédente (73 % en 2018). Parmi les efforts de promotion de la diversité, il convient de citer le Programme de stage en faveur de la diversité et de l'inclusion, dans le cadre duquel 18 personnes (14 femmes) venant de pays du Sud ont été acceptées en stage dans plusieurs bureaux du monde entier. À la fin de 2019, sept participants avaient été retenus par l'Organisation.

52. Toutes les personnes employées par l'OIM ou travaillant pour l'Organisation doivent se conformer aux Normes de conduite et à toutes les instructions de l'OIM. À la fin de l'année, quelque 13 500 membres du personnel avaient suivi le cours de formation en ligne obligatoire sur la déontologie, qui traite de questions telles que la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, la fraude et la corruption et les moyens d'y faire face. Parmi les autres cours, il convient de citer le cours de formation en présentiel intitulé « Parlons de déontologie » et la nouvelle formation contre le harcèlement – Building a Respectful Workplace: A Manager's Toolkit for Identifying, Preventing and Informally Addressing Harassment.

53. En 2019, l'OIM a continué de développer ses activités dans le domaine de la durabilité environnementale. Elle a procédé à ses tout premiers inventaires environnementaux à l'échelle mondiale dans le respect des normes des Nations Unies, mesurant les niveaux d'émission de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et la production de déchets de certaines de ses opérations et installations. Pour cet exercice, elle a obtenu un taux de réponse élevé de la part des bureaux. Les résultats ont été intégrés dans le Rapport 2019 « ONU – Du bleu au vert », élaboré à l'échelle du système des Nations Unies.

54. En ce qui concerne le suivi et l'évaluation, 35 évaluations décentralisées et cinq évaluations centralisées ont été effectuées pendant la période considérée. L'OIM a continué de mettre en œuvre avec succès la formation en ligne consacrée au suivi et à l'évaluation, qui comporte six modules complets traitant de notions fondamentales et fournissant au personnel de terrain des orientations concrètes sur les fonctions de suivi et d'évaluation. À la fin de l'année, des membres du personnel de 83 bureaux de l'OIM avaient suivi cette formation en ligne.

55. Afin d'assurer une solide gestion des risques, 44 bureaux ont procédé à une évaluation des risques à l'échelle nationale en 2019. Une attention particulière a été portée à l'intégration de la gestion des risques dans le processus d'élaboration des projets. Soixante-quatre bureaux ont intégré la gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. L'OIM a également procédé à la classification des risques élevés de tous les bureaux de pays, dont les résultats sont utilisés pour hiérarchiser les activités de gestion des risques en 2020.